



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Norvege

Question écrite n° 2200

Texte de la question

M. Michel Pelchat demande à M. le ministre des affaires étrangères s'il n'estime pas opportun de s'opposer à l'entrée dans la Communauté européenne de la Norvège, qui a l'intention de développer la chasse à la baleine, et ce en totale contradiction avec la politique française dans ce domaine, puisque la France soutient un projet de création d'un sanctuaire à baleines dans l'Antarctique.

Texte de la réponse

La vocation de la Norvège, pays européen, à l'entrée dans la Communauté européenne est aujourd'hui généralement admise. Toutefois, il est clair que l'adhésion à la CEE implique l'acceptation de l'acquis communautaire, ce qui couvre les règles de protection des espèces sauvages élaborées à douze, et la Norvège devra en tenir compte. Par ailleurs, l'honorable parlementaire rappelle à juste titre le projet de sanctuaire baleinier dans les mers australes présenté par la France et dont le principe a été largement approuvé cette année.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2200

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 1993, page 1589

Réponse publiée le : 26 juillet 1993, page 2191